

Au CRIQ

le développement est durable !

RAPPORT ANNUEL 2007-2008



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	4
RÉALISATIONS	6
• Développement de systèmes industriels	6
• Développement de solutions environnementales	6
• Essais spécialisés de qualification et de certification	7
• Information	7
• Normalisation, certification et enregistrement de systèmes	7
• Stratégies d'affaires, ententes et collaborations	8
FAITS SAILLANTS	9
POLITIQUES GOUVERNEMENTALES	10
• Développement durable	10
• Norme en santé	10
• Obligations gouvernementales	10
– Code d'éthique et de déontologie	10
– Attribution des contrats	10
– Politique linguistique	10
• Suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec	10
RAPPORT DE LA DIRECTION	12
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	13
ÉTATS FINANCIERS	14
• Résultats	14
• Bilan	16
• Flux de trésorerie	17
• Notes complémentaires	18
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION	26



CRIQ – RAPPORT ANNUEL 2007-2008

Monsieur Raymond Bachand

Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec* (article 32), j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du CRIQ pour l'exercice terminé le 31 mars 2008.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président-directeur général,



Georges Archambault

Québec, septembre 2008



MOT DU PRÉSIDENT

Au cours de la dernière année, le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) a joué un rôle de premier plan sur la scène économique québécoise.

En effet, tout au long de l'année 2007-2008, le CRIQ s'est affirmé comme le chef de file de la recherche industrielle appliquée au Québec. Les produits provenant de la clientèle ont connu une augmentation de 34 % résultant de la réalisation de près de 1300 contrats auprès de 570 clients. Comment s'en surprendre quand on sait que le facteur de croissance le plus important du CRIQ tient de la capacité d'innover de ses chercheurs et de leur faculté à répondre aux besoins d'amélioration de la productivité des clients.

Ouvertes sur le monde, les entreprises manufacturières québécoises réalisent de plus en plus l'importance d'innover et d'investir dans les nouvelles technologies. Cette réalité devient une question de survie dans un contexte de libre-échange où la compétition des pays émergents est des plus vives. Les PME du Québec savent, qu'en s'adressant au CRIQ, elles peuvent obtenir le soutien technologique dont elles ont besoin afin d'accroître leur productivité et leur capacité d'innovation et, ainsi, mieux affronter la concurrence.

Ces PME représentent 86 % de la clientèle du CRIQ et, dans 80 % des cas, elles proviennent de secteurs traditionnels, tels l'agroalimentaire, le bois, le meuble, les plastiques et les pâtes et papiers. Les clients du CRIQ sont issus de partout au Québec : 40 % d'entre eux proviennent de la région métropolitaine de Montréal, 24 % de Québec Chaudière-Appalaches et 36 % d'ailleurs au Québec et de l'extérieur.

Grâce aux solutions efficaces proposées par nos experts, nos clients se démarquent sur les marchés locaux, nationaux et internationaux. Les équipements conçus pour eux permettent dans, 60 % des cas, un rendement sur investissement à l'intérieur d'une période de 2 ans.

Les mesures de performance menées au cours de l'année ont encore une fois confirmé l'efficacité de nos méthodes de gestion de la qualité. Le taux de satisfaction de notre clientèle s'est maintenu à 98 %.

Soucieux de viser les plus hauts standards, le CRIQ s'est doté, au cours de l'exercice, d'un *Code d'éthique et de déontologie*, lequel peut être consulté sur notre site Internet. Nous avons aussi complété l'implantation d'un programme de gestion de la contribution simplifié en appui au développement du personnel.



Georges Archambault

LES FRUITS DE L'EXCELLENCE

Le CRIQ a conclu des ententes importantes avec divers partenaires :

- un partenariat avec Alcoa Itée et le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium pour la création d'Alcoa Innovation, en vue d'implanter un centre de conception de produits en aluminium. Ce centre sera aménagé dans les laboratoires du CRIQ à Montréal et à Québec ;
- une collaboration avec les membres d'Innoventures Canada (un regroupement canadien d'organismes de recherche provinciaux et autres partenaires spécialisés en recherche et développement appliqués) pour le captage de CO₂ à l'aide de micro-algues afin de les transformer en biocarburant ;
- une entente de collaboration avec l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, relative à la conception d'un bâtiment porcin vert et d'un projet de recherche sur la pyrolyse des résidus agricoles.



Notre laboratoire d'essais de Montréal s'est aussi vu remettre la certification CBTL (*Certification Body and Testing Laboratory*) de l'IECEE (*Worldwide System for Conformity Testing and Certification of Electrotechnical Equipment and Components*). Cette reconnaissance confirme la qualité de notre expertise et de nos services en matière d'évaluation, de contrôle et d'analyse des produits électriques et électroniques. Reconnue dans plus de quarante pays, cette nouvelle accréditation permettra d'étendre notre offre de service auprès des entreprises québécoises qui veulent vendre leurs produits à travers le monde.

Le système de détection de défauts pour le bois d'apparence, développé par le CRIQ, lui a permis d'être choisi finaliste parmi 124 participants au concours des Octas, organisé par la FIQ, le Réseau de promotion des technologies de l'information au Québec.

Enfin, le CRIQ a cédé son immeuble de Montréal à la Commission de la construction du Québec (CCQ). Le CRIQ y poursuivra toutefois ses activités sur la base d'un bail à long terme. Cette transaction permettra non seulement de réduire les charges d'exploitation courantes, mais aussi de procéder à l'acquisition d'équipements uniques au Québec afin d'élargir la gamme de services offerts aux entreprises d'ici.

L'ANNÉE EN QUELQUES CHIFFRES

Au chapitre des résultats d'exploitation, les produits provenant de la clientèle externe atteignent 13,1 M\$ pour l'année terminée le 31 mars 2008, soit une amélioration de 3,3 M\$ en regard des 9,8 M\$ réalisés en 2006-2007. Les charges s'élèvent à 30,3 M\$ comparativement à 31,7 M\$ au cours de l'année précédente, ce qui amène une réduction de 1,4 M\$.

Des gains exceptionnels de capital enregistrés sur la disposition d'actifs de 3 M\$ (nets de la diminution des produits divers par rapport à l'année précédente) s'ajoutent à l'augmentation des produits de la clientèle externe et à la réduction des charges permettant ainsi une amélioration globale des résultats de 7,7 M\$ comparativement aux résultats de l'année précédente.

La contribution globale du gouvernement du Québec pour l'année a été fixée exceptionnellement à 11,25 M\$. Cette contribution représente une diminution de 10 M\$ par rapport à l'année précédente et s'explique par la réduction de la contribution de base comme il a été convenu avec le ministère en raison des gains de capital, notamment sur la vente de l'immeuble de Montréal, et par l'absence de la contribution additionnelle d'équilibre qui s'était établie à 4 M\$ au cours de l'année antérieure.

UNE PERFORMANCE D'ÉQUIPE

Il nous faut souligner l'excellent travail réalisé par notre conseil d'administration et le dévouement que ses membres déploient pour consolider la position du CRIQ comme intervenant majeur de l'économie.

Au niveau régional, le Centre a remporté la palme dans la catégorie « Classe québécoise » du Gala des grands sièges sociaux de Québec pour son apport au développement économique de la région de la Capitale.

À la contribution de nos administrateurs s'ajoute la détermination de l'ensemble du personnel à relever quotidiennement des défis toujours plus complexes dans le but d'introduire l'innovation technologique chez les PME québécoises.

À cette volonté de toujours satisfaire le client, la grande conscience sociale du personnel du CRIQ lui a valu un prix Distinction pour la catégorie de 200 à 299 employés du secteur public et des sociétés d'État, en reconnaissance de l'exceptionnelle campagne Entraide organisée par nos employés.

Enfin, nous voulons saluer les partenaires de choix avec lesquels nous avons partagé notre savoir-faire et développé au fil des ans des liens de confiance. La synergie ainsi déployée alliée à l'avant-garde de nos deux laboratoires et à l'implication de nos administrateurs et de nos 250 employés font du CRIQ une référence majeure en R-D industrielle au Québec.



Georges Archambault



NOTRE RAISON D'ÊTRE : VOS BESOINS EN INNOVATION

Le CRIQ apporte des solutions rentables afin de soutenir l'innovation et la productivité des entreprises québécoises. Le souci d'excellence est au cœur de notre stratégie d'affaires. Au cours de l'année 2007-2008, cette obsession pour la qualité s'est manifestée dans toutes les interventions du personnel du Centre. Voici la revue des principales réalisations dans les secteurs d'activité pour lesquels le CRIQ joue un rôle prépondérant.

DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES INDUSTRIELS

Une des missions importantes du Centre est de soutenir l'amélioration de la productivité du secteur manufacturier québécois par le développement de systèmes de contrôle de qualité, d'optimisation et de contrôle de procédés. Plus de 40 spécialistes, à la fine pointe des technologies en constante évolution, déploient leurs compétences et leur ingéniosité afin d'offrir aux entreprises des solutions qui améliorent leur productivité.

- implantation et mise en route de technologies permettant de réduire l'énergie au raffinage dans le procédé de fabrication de la pâte, un projet réalisé en collaboration avec Hydro-Québec, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et une entreprise du secteur des pâtes et papiers ;

- développement d'un banc d'essai confirmant la faisabilité d'automatiser un procédé complexe dans l'industrie de la volaille et début de la fabrication du prototype industriel ;
- conception et implantation dans une entreprise d'une deuxième génération de la technologie d'optimiseur-classeur de bois de plancher et transfert de la technologie vers un équipementier québécois ;
- démarrage d'un projet en soudage par friction-malaxage de l'aluminium, dans le cadre de collaborations avec le RÉGAL (Centre de recherche sur l'aluminium), l'Université Laval et le Centre de technologie de l'aluminium du Conseil national de recherches Canada ;
- développement de connaissances en spectroscopie à des fins industrielles pour le secteur de la foresterie et de la récupération ;
- poursuite du programme « Usine de sciage du futur », en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et supporté par des entreprises du domaine du bois ainsi que FP Innovations. Une technologie de contrôle de la qualité d'équarrissage a été implantée en entreprise et a démontré sa rentabilité. Un système d'inspection de la qualité d'écorçage est en cours d'installation.

DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Expert reconnu en matière d'environnement, le CRIQ développe des solutions durables pour résoudre les problèmes auxquels font face bon nombre d'entreprises des secteurs agricole, municipal et industriel. Nos spécialistes déploient leur expertise en matière de procédés industriels, de valorisation des résidus qui en découlent et d'adaptation de produits pour les rendre conformes aux standards environnementaux internationaux.

- valorisation de la chaleur produite lors de compostage de résidus organiques, dans le but de réduire la consommation énergétique des entreprises. Une première application a été réalisée dans un abattoir ;
- mise à l'essai dans une entreprise d'une chaîne de traitement biologique servant à éliminer l'ammoniac, le méthane et la phosphine dans un effluent gazeux industriel ;
- développement d'expertise en écoconception, mise à profit dans plusieurs entreprises désirant se démarquer ou faisant face aux exigences environnementales européennes ;
- développement d'une expertise en électrocoagulation pour le traitement des eaux contaminées par des métaux lourds des imprimeries et des alumineries ;
- développement d'une expertise de pointe dans l'analyse des odeurs et de composés spéciaux et son application à quatre entreprises désireuses d'éliminer les odeurs générées par leurs procédés industriels.



TECHNOLOGIQUE

ESSAIS SPÉCIALISÉS DE QUALIFICATION ET DE CERTIFICATION

Les installations uniques du laboratoire d'essais et de qualification du CRIQ de même qu'un personnel hautement qualifié lui permettent de réaliser une multitude d'essais, tels des essais en compatibilité électromagnétique et en sécurité électrique, de même que mécaniques, acoustiques, climatiques et vibratoires. Il offre également une expertise de pointe aux entreprises manufacturières désireuses d'éprouver un concept, de vérifier un procédé, de contrôler la qualité d'un produit ou d'en certifier la conformité pour les marchés internationaux. Notre équipe d'experts a réalisé plus de 300 mandats d'évaluation technique de produits québécois, dédiés principalement à l'exportation pour le marché américain et sur le territoire de la Communauté économique européenne (CEE).

- démarrage d'un service d'audit pour le maintien par les manufacturiers québécois des certifications requises pour l'exportation de leurs produits en Europe et en Amérique du Nord en collaboration avec TÜV SÜD, un organisme de certification de produits reconnu sur tous les continents;
- réalisation de bilans normatifs en collaboration avec le Centre technique des industries mécaniques de France afin d'accompagner les entreprises québécoises dans leur démarche d'exportation, en facilitant l'introduction de leurs produits sur le territoire de la CEE;
- organisation d'activités de sensibilisation et de formation, dans le cadre du programme « Meilleures pratiques d'affaires » du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), pour l'exportation des produits québécois sur les marchés européens, chinois et américains.

INFORMATION

Le CRIQ mène notamment des études de viabilité de projet et d'analyse diagnostique d'équipements et de procédés. Ces études fournissent aux entreprises l'information stratégique permettant de prendre une décision d'affaires plus judicieuse. Elles s'avèrent aussi des alliées précieuses pour les entreprises désireuses d'identifier les tendances et les opportunités technologiques d'un marché ou voulant cibler de nouvelles clientèles ou de nouveaux fournisseurs.

- mise à jour en mode continu de la « Banque d'information industrielle » accessible sur le portail *icriq.com*. Enregistrant plus de 1 million de visites par année, ce site héberge près de 30 000 profils d'entreprises qui en font une source précieuse d'information pour toute organisation désirant faire affaire avec une entreprise du Québec;



- des services de veille technologique, commerciale, normative et sur les brevets basée sur les orientations stratégiques de l'entreprise permettant de prendre des décisions éclairées;
- création d'un réseau de veille en soutien aux conseillers régionaux du MDEIE concentré sur les créneaux d'excellence identifiés par les projets ACCORD de six régions du Québec;
- collecte de données auprès des entreprises du secteur métallique sur les équipements et les normes en prévision d'une mission du MDEIE en Alberta;

- diffusion d'une vingtaine d'articles portant sur les équipements et les procédés innovants, issus de la veille sur les technologies de fabrication de pointe et sur la productique. On peut les consulter sur le portail *icriq.com*;

- développement de « Cognitum », un réseau permettant de mettre au service des manufacturiers les connaissances et l'expertise des entrepreneurs et des spécialistes des universités, des centres de recherche à vocation industrielle et des centres collégiaux de transfert de technologie.

NORMALISATION, CERTIFICATION ET ENREGISTREMENT DE SYSTÈMES

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) apporte des solutions à des besoins de marché par l'élaboration de normes consensuelles en comités équilibrés, par la mise en œuvre de programmes de certification et par l'enregistrement de systèmes.

Composante du CRIQ, le BNQ a mené de front plusieurs projets touchant différents domaines d'activité.

- publication de la norme « *Entreprise en santé* » qui vise le maintien et l'amélioration de l'état de santé des personnes en milieu de travail. Cette norme apparaît au « Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012 – Investir pour l'avenir »;
- mise en place du programme d'évaluation pour les laboratoires d'analyses de biologie médicale permettant aux laboratoires québécois de faire valoir leurs compétences au niveau international;



- élaboration du *Code canadien de l'hydrogène* publié en première mondiale à titre de norme nationale du Canada. Ce code contribuera à ouvrir la voie à une utilisation plus vaste de l'hydrogène comme porteur d'énergie en favorisant une conception sécuritaire et en facilitant le processus d'approbation des installations d'hydrogène;
- mise en place d'une marque de certification sous l'appellation «Savoir-faire île d'Orléans» pour les produits agricoles et agroalimentaires des entreprises participantes de l'île d'Orléans.

STRATÉGIES D'AFFAIRES, ENTENTES ET COLLABORATIONS

Au cours de l'exercice, le CRIQ a réalisé plusieurs travaux de transfert technologique et a conclu des ententes de travaux conjoints avec de nombreux équipementiers et manufacturiers québécois.

Transferts technologiques

- transfert technologique dans le cadre d'un partenariat de commercialisation de l'équipement de détection de défauts dans le domaine du bois de plancher avec l'équipementier ÉLECTRO BEAUCE INC;
- entente de coopération technologique et licence de commercialisation avec N D B TECHNOLOGIE INC. pour l'exploitation d'une technologie servant à détecter les défauts dans les circuits électroniques;
- travaux de transfert de technologie et de développement de la technologie BIOSOR^{MD} avec H₂O INNOVATION (2000) INC. et VIAPORC INC, deux sociétés québécoises ayant les droits de commercialisation de la technologie;

- transfert de la technologie du robot de découpe de viande à G.E. LEBLANC INC., un équipementier québécois en découpe de carcasses de porcs;
- partenariat de développement de technologies de traitement de rebuts d'aluminium avec ALUMIFLEX INC.

Ententes de travaux conjoints

- participation au REGROUPEMENT DES ÉQUIPEMENTIERS EN AUTOMATISATION INDUSTRIELLE, un organisme créé à la suite d'une initiative du CNRC pour offrir des solutions en automatisation aux entreprises québécoises;
- adaptation de la technologie BIOSOR^{MD} en milieu tropical avec l'INSTITUT MEXICAIN DES TECHNOLOGIES DE L'EAU et début d'échanges avec l'INSTITUT TECHNOLOGIQUE D'HARBIN, en Chine, pour adapter cette technologie au contexte chinois;
- collaboration technologique avec la société belge Indutec pour le traitement des composés organiques volatiles générés par l'industrie des composites, ayant donné suite à un premier projet d'implantation de la technologie en entreprise;
- étude diagnostique de la performance des centres de tri québécois avec Recyc-Québec et un troisième partenaire industriel;
- étude sur le potentiel de la recyclabilité des plastiques biodégradables et oxodégradables en partenariat avec Recyc-Québec.

Le CRIQ a contribué à la création d'*Alcoa Innovation* avec Alcoa Itée et le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium. Alcoa Innovation soutiendra le développement au Québec de nouveaux produits et de nouvelles utilisations de l'aluminium.

Le CRIQ poursuit aussi des activités de développement d'un procédé de transformation des boues rouges d'alumineries en granulats légers avec une PME de la région du Saguenay. Ce projet est mené en collaboration avec une aluminerie au Québec.

Des démarches sont en cours dans le but d'évaluer le potentiel de certaines technologies existantes pour l'enlèvement du CO₂ émis par une aluminerie.

Cet ensemble de travaux témoigne une fois de plus de la détermination du CRIQ de relever les défis qui confrontent sa clientèle et de contribuer ainsi au développement des entreprises dans toutes les régions du Québec. Enfin, ces réalisations permettront aux entreprises du Québec de rayonner sur la scène mondiale.



FAITS SAILLANTS

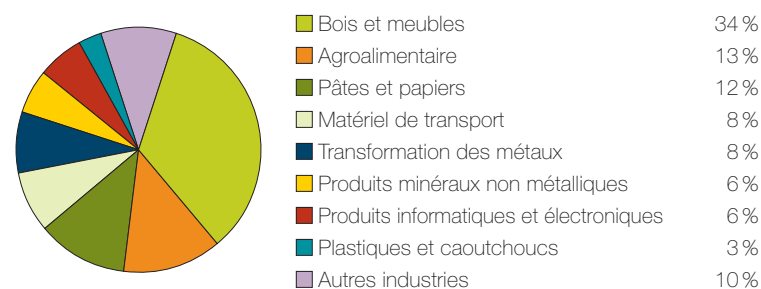
	2008	2007	2006	2005	2004
PRODUITS (000 \$)	28,136	31,770	32,232	34,694	36,913
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Par secteurs d'activité					
Recherche et développement	14,679	16,135	15,513	18,299	20,407
Services	9,695	14,885	15,807	15,651	15,701
	24,374	31,020	31,320	33,950	36,108
Par clientèle					
Clientèle externe	13,124	9,770	9,820	10,950	12,908
Gouvernement du Québec	11,250	21,250	21,500	23,000	23,200
	24,374	31,020	31,320	33,950	36,108
AUTRES PRODUITS					
Produits divers	290	750	912	744	805
Gain net sur disposition d'immeuble	3,300				
Gain net sur disposition de placements	172				
	3,762	750	912	744	805
FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL	37,1 %	67,0 %	67,3 %	66,6 %	62,3 %
Financement gouvernemental (000 \$)	11,250	21,250	21,500	23,000	23,200
Charges (000 \$)	30,358	31,708	31,933	34,542	37,243
PERSONNEL	242	252	250	269	283
Employés - exploitation	198	202	199	216	225
Employés - services centraux	44	50	51	53	58
ACTIVITÉS AVEC LES PME*	85,7 %	86,6 %	85,6 %	85,6 %	86,2 %

* Pourcentage d'entreprises PME : moins de 250 employés

Nombre de clients par région - en %



Valeur des contrats des clients du secteur manufacturier par sous-secteur - en %



POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En octobre 2007, le CRIQ a adopté sa première *Politique de développement durable*. Cette dernière est en lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 du gouvernement du Québec, qui oblige le CRIQ à préciser, dans un Plan d'action qui doit être rendu public au plus tard le 31 mars 2009, les objectifs qu'il entend poursuivre ainsi que les activités qu'il prévoit réaliser pour contribuer à la réussite de la stratégie gouvernementale.

Plusieurs actions ont déjà été entreprises :

- Chaque employé bénéficie d'un bac à recyclage et d'une mini-poubelle qui y est accrochée. Il est mis à contribution pour trier ses déchets à la source (papier-carton, plastique, matières compostables, déchets) et les apporter dans une des stations de triage situées en plusieurs endroits.
- Les tasses à café en styromousse ont été éliminées des installations du CRIQ au printemps dernier; on utilise maintenant les tasses à café que l'on lave et que l'on peut réutiliser.
- Le CRIQ choisit maintenant l'eau sans contenant et réduit à la source la production et la consommation de matières. Des fontaines ont été installées dans les deux édifices. Les employés sont invités à s'approvisionner en eau à la fontaine.

NORME EN SANTÉ

Le BNQ lançait avec succès en février dernier sa norme « Entreprise en santé » qui vise l'amélioration durable de l'état de santé des personnes en milieu de travail et à reconnaître les efforts des entreprises au moyen d'une certification. Le CRIQ a l'intention d'utiliser cette norme comme référentiel afin d'améliorer ses programmes et pratiques de gestion actuels et contribuer encore davantage à promouvoir la santé de son personnel. Plusieurs réalisations témoignent déjà de l'engagement du CRIQ: programme de vaccination gratuite, programme d'aide aux employés, horaire variable afin de concilier travail-vie personnelle, semaine réduite de travail et plusieurs autres actions concrètes.



OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES

Conformément à la loi, le CRIQ possède un *Code d'éthique et de déontologie* s'appliquant à tous les membres du conseil d'administration. Un code de déontologie a également été adopté pour l'ensemble du personnel du Centre. Au cours de l'exercice financier 2007-2008, le conseil d'administration n'a reçu aucune plainte faisant état d'un manquement au *Code d'éthique et de déontologie*. Ce code est accessible sur notre site internet.

Soulignons également que le CRIQ possède une *Politique concernant l'attribution de contrats* qui est disponible sur demande.

Par ailleurs, la *Politique linguistique* propre à la mission et aux caractéristiques de notre organisme est conforme à la politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration publique. C'est-à-dire que l'ensemble des activités du CRIQ s'exerce en français et que nous veillons à la qualité de la langue française et au statut du français comme langue officielle et langue commune.

SUMI DES RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Afin de répondre rapidement aux recommandations faites par le Vérificateur général du Québec dans son rapport de vérification de conformité réalisé l'année dernière, le CRIQ a élaboré un plan d'action qui est en voie de réalisation.



ÉTATS FINANCIERS

de l'exercice terminé le 31 mars 2008



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris des estimations et jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et, en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Centre de recherche industrielle du Québec reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.



Georges Archambault
Président-directeur général



Lionel Vézina, CA
Vice-président aux finances et à l'administration

Québec, le 2 mai 2008



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

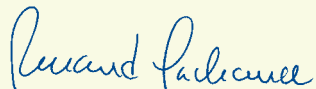
Au Ministre des Finances

J'ai vérifié le bilan du Centre de recherche industrielle du Québec au 31 mars 2008, l'état des résultats et du résultat étendu, l'état du déficit cumulé ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux conventions comptables relatives aux instruments financiers tel qu'expliqué à la note 2, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 2 mai 2008



RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	2008 \$	2007 \$
PRODUITS		
Recherche et développement		
Contributions du gouvernement du Québec	9 250 000	13 250 000
Clientèle externe	5 429 277	2 885 082
	14 679 277	16 135 082
Services		
Contrat du gouvernement du Québec	2 000 000	8 000 000
Clientèle externe	7 695 116	6 885 383
	9 695 116	14 885 383
Autres		
Gain sur disposition de l'immeuble destiné à la vente (note 10)	3 359 167	-
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(58 943)	-
Gain sur disposition de placement	206 795	-
Diminution nette de la juste valeur des placements détenus à des fins de transaction	(35 403)	-
Produits divers	290 074	749 674
	3 761 690	749 674
	28 136 083	31 770 139
CHARGES		
Traitements et avantages sociaux	19 041 922	19 436 141
Coûts directs sur projets	4 935 351	3 698 905
Frais d'occupation (note 10)	2 416 078	3 643 907
Frais de fonctionnement	2 414 773	2 505 505
Frais financiers	402 724	565 970
Revenus financiers	(352 166)	(79 862)
Aide gouvernementale – Gouvernement du Québec	(150 859)	(155 726)
Amortissement		
Immobilisations corporelles	1 397 744	1 678 832
Actifs incorporels	252 725	414 455
	30 358 292	31 708 127
(PERTE NETTE) BÉNÉFICE NET ET RÉSULTAT ÉTENDU	(2 222 209)	62 012

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



ÉTAT DU DÉFICIT CUMULÉ DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	2008 \$	2007 \$
SOLDE DÉJÀ ÉTABLI AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(15 975 018)	(16 037 030)
Incidence de l'application des nouvelles normes comptables (note 2)	867 798	-
Solde redressé au début de l'exercice	(15 107 220)	(16 037 030)
(Perte nette) Bénéfice net	(2 222 209)	62 012
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(17 329 429)	(15 975 018)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



BILAN AU 31 MARS 2008

	2008 \$	2007 \$
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	2 197 469	4 618 281
Placements (note 5)	7 000 000	-
Créances (note 6)	2 333 855	2 728 463
Travaux en cours	1 601 914	919 847
Stocks (note 7)	970 286	715 697
Frais payés d'avance	173 398	347 479
	14 276 922	9 329 767
Créances à long terme (notes 8 et 14)	923 699	1 059 750
Placements à long terme (note 9)	36 226	147 383
Immeuble destiné à la vente (note 10)	-	5 493 833
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (notes 11 et 14)	10 158 067	10 496 602
	11 117 992	17 197 568
	25 394 914	26 527 335
PASSIF		
À court terme		
Emprunt bancaire (note 12)	-	1 956 660
Charges à payer et frais courus (note 13)	6 275 862	6 454 248
Produits reportés	1 152 425	1 417 257
Portion court terme du gain reporté (note 10)	271 200	-
Versements sur la dette à long terme (note 14)	7 265 415	6 958 626
	14 964 902	16 786 791
Dette à long terme (note 14)	582 036	703 373
Crédits reportés	420 665	538 049
Gain reporté (note 10)	2 282 600	-
	3 285 301	1 241 422
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 15)	24 474 140	24 474 140
Déficit cumulé	(17 329 429)	(15 975 018)
	7 144 711	8 499 122
	25 394 914	26 527 335

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration


Georges Archambault


André Bazergui



FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	2008 \$	2007 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Perte nette) Bénéfice net	(2 222 209)	62 012
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 397 744	1 678 832
Amortissement des actifs incorporels	252 725	414 455
Amortissement des crédits reportés	(117 384)	(117 384)
Amortissement du gain reporté	(158 200)	-
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	58 943	2 211
Gain sur disposition d'immeuble destiné à la vente (note 10)	(3 359 167)	-
Dévaluation des actifs incorporels	206 271	264 113
Gain sur disposition de placement	(206 795)	-
Diminution nette de la juste valeur des placements détenus à des fins de transactions	35 403	-
Intérêts capitalisés sur l'avance du ministère des Finances	301 644	297 295
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 16)	(803 571)	2 337 524
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(4 614 596)	4 939 058
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produits de disposition de placements à long terme	1 157 459	-
Acquisition de placements	(7 000 000)	-
Acquisition de placements à long terme	(7 112)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 450 511)	(1 857 620)
Produits de disposition de l'immeuble destiné à la vente	11 565 000	-
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	1 800	16 109
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	4 266 636	(1 841 511)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(116 192)	(113 994)
Diminution de l'emprunt bancaire	(1 984 280)	(3 843 240)
Augmentation de l'emprunt bancaire	27 620	1 956 660
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 072 852)	(2 000 574)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(2 420 812)	1 096 973
ENCAISSE AU DÉBUT	4 618 281	3 521 308
ENCAISSE À LA FIN	2 197 469	4 618 281

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



1. CONSTITUTION ET OBJETS

Le Centre de recherche industrielle du Québec («le Centre»), personne morale de droit public et constitué en vertu de la *Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec* (L.R.Q., chapitre C-8.1), a pour objet de concevoir, de développer et mettre à l'essai des équipements, des produits ou des procédés, d'exploiter seul ou avec des partenaires, les équipements, produits et procédés qu'il a développés ou dont il détient les droits, de colliger et diffuser de l'information et des renseignements d'ordre technologique et industriel ainsi que de réaliser toute activité reliée aux domaines de la normalisation et de la certification. Les actions du Centre font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, le Centre n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

(MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES)

Le 1^{er} avril 2007, le Centre a adopté les nouvelles normes comptables suivantes, publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) :

Le chapitre 1530, «*Résultat étendu*», présente un nouvel état financier qui indique la variation des capitaux propres ou de l'actif net d'une entreprise au cours d'une période, découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires.

Le chapitre 3855, «*Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*», et le chapitre 3861, «*Instruments financiers – informations à fournir et présentation*», obligent l'entité à comptabiliser initialement les instruments financiers à la juste valeur à la date du bilan et ultérieurement à la juste valeur, sauf exception; établissent des règles déterminant à quel moment l'actif ou le passif financier doit être constaté au bilan, ainsi que des normes précises relatives à la comptabilisation et la présentation des coûts de transaction liés à la dette à long terme ainsi qu'à leur passation en charges subséquentes.

Ces normes exigent le classement des instruments financiers du Centre dans des postes pour lesquels des règles clairement définies déterminent les normes à appliquer. Ces règles diffèrent en fonction des classements entre diverses catégories possibles.

Le Centre a effectué le classement suivant :

- L'encaisse et les actions de société publique ont été classés comme « actifs détenus à des fins de transaction », et les dépôts à terme ont été désignés de façon irrévocable à ce titre. Ils sont évalués à la juste valeur et les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont comptabilisés en résultat net, le cas échéant.
- Les créances et les créances à long terme sont classées comme « prêts et créances ». Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, puis au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour le Centre, cette évaluation correspond généralement au coût.
- L'emprunt bancaire, les charges à payer et la dette à long terme sont classés comme « autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont comptabilisées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour le Centre, cette évaluation correspond généralement au coût.

L'application de ces nouvelles normes, tel que prévu aux dispositions transitoires, devait se faire sans retraitement des périodes antérieures. Lors de l'application initiale, tout ajustement de la valeur comptable des instruments financiers était comptabilisé comme un redressement du solde d'ouverture du bénéfice net cumulé ou du cumul des autres éléments du résultat étendu, en fonction du classement des actifs et passifs financiers existants.

Le chapitre 3855 établit également les normes de comptabilisation des coûts de transaction engagés lors de l'émission d'instruments d'emprunt. Les coûts de transaction sont déduits des passifs financiers et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie estimative des passifs concernés.

Les dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats, autres que ceux détenus ou désignés à des fins de transaction, sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés à titre de dérivés lorsque les caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas étroitement liés à ceux que présente le contrat hôte.

Le Centre a choisi le 1^{er} avril 2007 comme date de transition des dérivés incorporés, tel que prévu aux dispositions transitoires du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA. En conséquence, seuls les contrats ou les instruments financiers conclus ou modifiés après la date de transition ont été revus en vue de recenser les dérivés incorporés.



Incidence et adoption de ces normes

Le 1^{er} avril 2007, des ajustements à l'égard des instruments financiers détenus à des fins de transaction ont été comptabilisés dans le solde d'ouverture du déficit cumulé. L'incidence est une diminution du déficit cumulé de 867 798\$ et une augmentation des placements à long terme du même montant.

Les chiffres correspondants n'ont pas été retraités en fonction des nouvelles normes comptables, tel que prévu aux dispositions transitoires. Par conséquent, les deux exercices ne sont pas comparables.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers du Centre par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formuler des hypothèses sont : la durée de vie utile des immobilisations, l'évaluation des travaux en cours et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Produits de location

Le Centre constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. L'excédent des loyers constatés sur les montants perçus en vertu des contrats de location est présenté dans les créances au bilan.

Constatation des produits

Les produits et les bénéfices sur les contrats sont comptabilisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux, établi d'après la valeur de facturation de la main-d'œuvre et des achats imputés aux contrats par rapport à la valeur estimée totale. Des événements non encore connus pourraient survenir et occasionner des changements à ces estimations.

Instruments financiers

La convention comptable relative aux instruments financiers est décrite à la note 2.

Travaux en cours

Les travaux en cours représentent l'excédent des coûts et bénéfices reconnus des contrats en cours sur les montants facturés.

- Projets externes : Lorsque le coût estimé total est supérieur au montant récupérable, l'excédent est comptabilisé comme perte de l'exercice.
- Projets de recherche en partenariat : Les coûts relatifs à la réalisation des travaux dans le cadre des projets de recherche en partenariat sont comptabilisés dans l'exercice financier au cours duquel ils sont engagés.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la moindre valeur (coût ou valeur de réalisation nette). Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

Placements

Les placements, soit les dépôts à terme et les actions de sociétés publiques, sont comptabilisés à la juste valeur. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée aux résultats nets à compter de l'exercice terminé le 31 mars 2008. Pour les exercices financiers antérieurs, les placements étaient comptabilisés à la valeur d'acquisition et toute baisse durable de la valeur était diminuée de la valeur comptable des placements (note 2).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Le bâtiment érigé sur un terrain de la Ville de Québec est amorti selon la méthode linéaire sur la période de 38 ans du droit d'usage superficiaire. Le banc d'essai situé au Lac-Saint-Charles est amorti selon la méthode linéaire sur une période de huit ans. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :



- Bâtiments et aménagement des terrains 5% et 8%
- Mobilier et équipement 15%, 20% et 40%
- Équipement informatique 25%
- Matériel roulant 30%

Le Centre examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

Les acquisitions du matériel et d'équipement reliées directement aux projets de recherche et développement du Centre ne sont pas capitalisées mais sont imputées au coût du projet concerné et facturées aux clients.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels, composés de logiciels, de brevets et de droits d'utilisation de technologies et protocoles, sont comptabilisés au coût et sont amortis selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous. Ils sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
• Brevets et droits d'utilisation de technologies et protocoles	Linéaire	20% à 33%
• Logiciels	Dégressif	30%

Produits reportés

Les produits reportés représentent l'excédent des montants facturés des contrats en cours sur les coûts et les bénéfices reconnus. Ils incluent également les dépôts de clients encaissés d'avance conformément aux ententes contractuelles.

Crédits reportés

Les subventions relatives aux immobilisations sont reportées et amorties au même rythme que les immobilisations qu'elles financent.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Centre ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont pour leur part convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change sont inclus dans les résultats nets de l'exercice.

4. CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES RÉCEMMENT PUBLIÉES

Au cours du prochain exercice, le Centre appliquera les nouvelles recommandations de l'ICCA quant aux nouveaux chapitres suivants : 1535 - « *Informations à fournir sur le capital* », 3031 - « *Stocks* », 3862 - « *Instruments financiers – Informations à fournir* » et 3863 - « *Instruments financiers – Présentation* ».

Le chapitre 1535 vise à informer les utilisateurs sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré, alors que les chapitres 3862 et 3863 vise à informer les utilisateurs de façon à leur permettre d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et à la performance financière de l'entité, et d'évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que de la façon dont elle gère ces risques. Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 du Manuel, intitulé « *Instruments financiers – informations à fournir et présentation* ». Ces chapitres modifient et augmentent les exigences en matière d'informations à fournir, mais reprennent telles quelles les exigences en matière de présentation.



Le chapitre 3031 prescrit le traitement comptable des stocks, notamment sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris toute dépréciation jusqu'à la valeur nette de réalisation.

Le Centre adoptera ces nouvelles normes au cours de son exercice qui se terminera le 31 mars 2009, tel que requis par l'ICCA.

Par ailleurs, l'ICCA a également publié le chapitre 3064 – «*Écarts d'acquisition et actifs incorporels*» en remplacement des chapitres 3062 – «*Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*», et 3450 – «*Frais de recherche et de développement*». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés à l'interne. Ce chapitre s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008.

Le Centre évalue actuellement l'incidence de ces normes sur la divulgation en vue de leur application future.

5. PLACEMENTS

	2008		2007	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Dépôt à terme, 3,95 %, échéant le 23 avril 2008	3 500 000	3 500 000	-	-
Dépôt à terme, 3,80 %, échéant le 15 juillet 2008	3 500 000	3 500 000	-	-
	7 000 000	7 000 000	-	-

6. CRÉANCES

	2008 \$	2007 \$
Clients	2 071 394	1 935 005
Gouvernement du Québec – contrats	150 000	667 400
Portion à court terme des créances à long terme (note 8)	112 461	126 058
	2 333 855	2 728 463

7. STOCKS

	2008 \$	2007 \$
Stocks de pièces et de fournitures	94 417	81 631
Stocks de produits	875 869	634 066
	970 286	715 697

8. CRÉANCES À LONG TERME

	2008 \$	2007 \$
Avance salariale aux employés (*)	349 571	373 161
Contribution à recevoir – Gouvernement du Québec (**)	686 589	812 647
	1 036 160	1 185 808
Portion à court terme (note 6)	(112 461)	(126 058)
	923 699	1 059 750

(*) Une avance équivalente à deux semaines de salaires a été consentie à tous les employés afin de permettre au Centre de reporter de deux semaines le versement de la paie. Cette avance ne porte pas intérêt et est remboursable au départ de chacun des employés.

(**) Contribution à recevoir au taux fixe de 4,58% encaissable par versements semestriels de 71 709\$ jusqu'au 1^{er} avril 2013 (note 14).

9. PLACEMENTS À LONG TERME

	2008		2007	
	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$
Placements détenus à des fins de transaction :				
Actions d'une société publique	61 750	36 226*	147 383	1 015 181
	61 750	36 226	147 383	1 015 181

(*) Un montant de 25 524\$ a été comptabilisé dans les résultats nets pour l'exercice terminé au 31 mars 2008 à titre de diminution nette de la juste valeur.



10. IMMEUBLE DESTINÉ À LA VENTE

Au 30 août 2007, le Centre a disposé de l'un de ses immeubles, situé à Montréal pour la somme de 11 565 000\$. Cet immeuble était présenté comme immeuble destiné à la vente au 31 mars 2007. Le gain réalisé lors de cette disposition s'est établi à 6 071 167\$ dont un montant de 2 712 000\$ a été reporté et amorti aux résultats nets sur la durée du bail en vertu des normes comptables applicables aux opérations de cession-bail. Le gain résiduel comptabilisé au 31 mars 2008 est de 3 359 167\$ et est présenté au poste « Gain sur disposition d'immobilisations corporelles » alors que l'amortissement à cette date s'est élevé à 158 200\$ et est présenté au poste « frais d'occupation » à l'état des résultats nets. Le solde du gain reporté est de 2 553 800\$ dont un montant de 2 282 600\$ est présenté à long terme au bilan du 31 mars 2008.

Dans le cadre de la disposition de l'immeuble, une étude environnementale a été effectuée, laquelle a révélé des correctifs à apporter. Les correctifs apportés au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008 se sont élevés à 93 023\$. Le solde au 31 mars 2008 de la provision relative à ce passif environnemental a été réévalué et s'élève à 205 000\$ (2007 : 564 100\$).

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

	Coût \$	2008 Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	2007 Valeur nette \$
Immobilisations corporelles				
Terrains	249 650	-	249 650	1 239 436
Bâtiments et aménagement des terrains (*)	9 709 592	6 177 824	3 531 768	2 447 532
	9 959 242	6 177 824	3 781 418	3 686 968
Mobilier et équipement	23 274 889	18 091 896	5 182 993	5 122 751
Équipement informatique	6 874 681	6 039 572	835 109	927 340
Matériel roulant	280 827	220 467	60 360	71 048
	40 389 639	30 529 759	9 859 880	9 808 107
Actifs incorporels				
Brevets et droits d'utilisation de technologies et protocoles (**)	55 000	18 333	36 667	349 074
Logiciels	3 706 152	3 444 632	261 520	339 421
	3 761 152	3 462 965	298 187	688 495
	44 150 791	33 992 724	10 158 067	10 496 602

(*) Le Centre a reçu un droit d'usage superficiaire sur un terrain appartenant à la Ville de Québec. Un bâtiment érigé sur ce terrain, d'une valeur comptable nette de 687 769\$ au 31 mars 2008 (2007 : 715 410\$), sera cédé gratuitement à cette dernière le 24 juillet 2030.

Au 31 mars 2008, la valeur nette aux livres des terrains et bâtiments est de 3 781 418\$, alors que les évaluations municipales totalisent 11 289 300\$ (2007 : 10 992 300\$).

(**) Au cours de l'exercice, le Centre a constaté une dévaluation de 206 271\$ (2007 : 264 113\$) pour l'un de ses actifs incorporels présentés sous la rubrique « Brevets et droits d'utilisation de technologies et protocoles ». Cette perte de valeur est présentée dans les frais de fonctionnement à l'état des résultats nets.

12. EMPRUNT BANCAIRE

Au 31 mars 2008, le Centre dispose d'une marge de crédit bancaire autorisée de 4 M\$, renouvelable annuellement. Les montants prélevés sous forme d'acceptation bancaire, portent intérêt au taux fixe de 3,60% (2007 : 4,37% échu le 9 juillet 2007).



13. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2008 \$	2007 \$
Fournisseurs et autres frais courus	2 477 319	2 341 350
Traitements et avantages sociaux	1 582 680	1 942 382
Provision pour vacances à payer	2 215 863	2 170 516
	6 275 862	6 454 248

14. DETTE À LONG TERME

	2008 \$	2007 \$
Avance du ministère des Finances, portant intérêt au taux préférentiel de 5,25 % (6 % en 2007) de la Banque Nationale du Canada, échéant le 31 mars 2009. Les intérêts sont capitalisés et payables au plus tard à la date d'échéance de l'avance.	7 144 077	6 842 433
Billet à payer au Fonds de financement, taux fixe de 4,58 %, remboursable par versements semestriels de 71 709 \$ à partir du 1 ^{er} octobre 2005, échéant le 1 ^{er} avril 2013. Une hypothèque mobilière sans dépossession à l'égard de la contribution à recevoir du gouvernement du Québec est donnée en sûreté. (note 8)	686 589	794 070
Emprunts à taux fixes de 1,90 %, remboursables par 60 versements mensuels de 380 \$, échéant à différentes dates jusqu'en février 2010. Du matériel roulant est donné en sûreté.	16 785	25 496
	7 847 451	7 661 999
Portion échéant à moins d'un an	(7 265 415)	(6 958 626)
	582 036	703 373

La charge d'intérêts sur la dette à long terme de l'exercice s'élève à 375 755 \$ (2007 : 336 242 \$), laquelle comporte des intérêts capitalisés au cours de l'exercice d'un montant de 301 644 \$ (2007 : 297 295 \$) sur l'avance du ministère des Finances.

Les montants de versement en capital, à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices, se détaillent comme suit :

2009:	7 265 415 \$
2010:	125 577 \$
2011:	123 121 \$
2012:	128 825 \$
2013:	134 792 \$

15. CAPITAL-ACTIONS

	2008 \$	2007 \$
Autorisé		
650 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et payé		
244 741 actions	24 474 140	24 474 140

16. FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaillent comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Créances	394 608	979 357
Travaux en cours	(682 067)	330 889
Stocks	(254 589)	(118 285)
Frais payés d'avance	174 081	(2 574)
Créances à long terme	136 051	160 539
Charges à payer et frais courus	(306 823)	563 498
Produits reportés	(264 832)	424 100
	(803 571)	2 337 524



Les intérêts versés durant l'exercice s'élevaient à 97 077 \$ (2007 : 305 026 \$).

En date du 31 mars 2008, le poste « Crédeurs et frais courus » inclut un montant lié à des acquisitions d'immobilisations corporelles représentant 322 058 \$ (2007 : 193 621 \$).

17. RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés du Centre participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2008, le taux de cotisation du Centre pour le RREGOP a augmenté de 7,06 % à 8,19 % de la masse salariale cotisable et celui du RRPE de 7,78 % à 10,54 %.

Les cotisations du Centre, imputées aux résultats nets de l'exercice, s'élevaient à 890 475 \$ (2007 : 848 796 \$). Les obligations du Centre envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses contributions à titre d'employeur.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Centre est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Centre n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme est équivalente à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur des placements cotés correspond à leur valeur boursière, soit au cours acheteur. Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers à long terme du Centre :

	2008		2007	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actifs financiers :				
Créances à long terme	1 036 160	(1)	1 185 808	(1)
Placements à long terme	36 226	36 226	147 383	1 015 181
Passifs financiers :				
Dette à long terme (incluant la portion à court terme)	7 847 451	7 882 249	7 661 999	7 691 945

(1) La juste valeur ne peut être déterminée compte tenu de l'absence de marchés pour ce type d'actifs.



Risque d'intérêt

La volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et passifs financiers (risque de marché lié aux taux d'intérêt – fixes) de même que sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Centre (risque de flux de trésorerie lié aux taux d'intérêt – variables).

L'avance du ministère des Finances porte intérêt à taux variable. Il en résulte donc un risque de flux de trésorerie quant aux intérêts qui seront versés relativement à cette dette.

Les autres dettes à long terme portent des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, le risque auquel est exposé le Centre sur ces dernières est minime compte tenu que le Centre envisage de les conserver jusqu'à l'échéance.

Risque de crédit

L'exposition au risque de crédit du Centre correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. Le Centre procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour perte au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Au 31 mars 2008, le solde à recevoir d'un client représentait 15 % des créances (1 client pour 17 % en 2007).

Risque de change

Le Centre réalise certaines de ses opérations en devises. Il ne détient ni n'émet d'instruments financiers en vue de gérer le risque de change auquel il est exposé. Par contre, ces risques n'ont pas d'influence significative sur les résultats et la situation financière du Centre.

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2007 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2008.



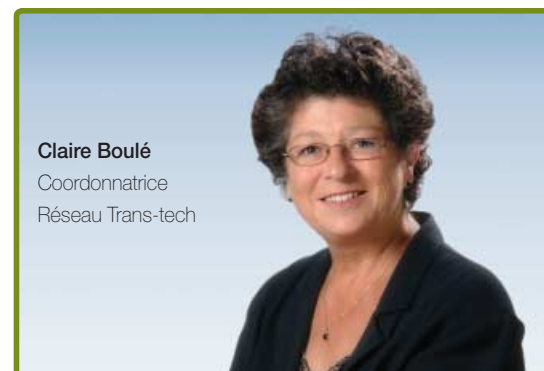
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION



Georges Archambault
Président-directeur
général
CRIQ



**André Bazergui,
Ph. D., ing.**
Président-directeur
général
CRIAQ



Claire Boulé
Coordonnatrice
Réseau Trans-tech



**Jacques G. Martel,
Ph. D., ing.**
Consultant



Geneviève Tanguay
Sous-ministre adjointe
Direction générale
de la recherche,
de la science et
de la technologie
MDEIE



**Jacques Brosseau,
avocat**
Vice-président,
Affaires juridiques
CRIQ
*Secrétaire du conseil
d'administration*

Comité de direction

Georges Archambault
Président-directeur général

Thérèse Sylvain
Adjointe au président

Jacques Brosseau, avocat
Vice-président, Affaires juridiques

Marie-Claude Côté, M. Sc., ing.
Vice-présidente par intérim,
Partenariat et Développement
des marchés

Daniel Thériault
Directeur, Ressources humaines

Lionel Vézina, CA
Vice-président, Finances et
Administration

Les directions

Marie-Claude Côté, M. Sc., ing.
Directrice, Bureau de projet et
Programmes de recherche

Josée Hamel, CGA
Contrôleur, Comptabilité et
Ressources matérielles

Recherche et développement

Laurent Côté, ing., agr.
Directeur, Environnement

**Marie-Josée Hardy,
microbiologiste**
Directrice adjointe, Environnement

Yves Dessureault, ing.
Directeur, Développement
des réseaux technologiques

Sylvain Bilodeau, ing.
Directeur, Développement
de systèmes industriels

Michel Fontaine, ing.
Directeur adjoint, Développement
de systèmes industriels

Services

Jacques Girard, ing.
Directeur, Bureau de normalisation
du Québec (BNQ)

Sylvie Filion
Directrice

Richard Tremblay, ing.
Directeur, Essais

Martin Thériault, ing.
Directeur adjoint, Essais



Centre de recherche industrielle du Québec, 2008

Conception et réalisation :

Barrette Communication Graphique

Rédaction et coordination :

Carole Roch, conseillère en communication

Photographes :

Pierre Bédard

Richard Laverdière

Dépôt légal : 4^e trimestre 2008

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 2-89316-072-7

ISSN : 0706-2508

Note : Dans le but d'alléger le texte, le masculin englobe le féminin



CRIQ

333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7 Canada
Téléphone : 418 659-1550 ou 1 800 667-2386
Télécopie : 418 652-2251

8475, avenue Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 2N9 Canada
Téléphone : 514 383-1550 ou 1 800 667-4570
Télécopie : 514 383-3250

Adresse électronique : infocriq@criq.qc.ca
Adresse Internet : www.criq.qc.ca

Centre de recherche
industrielle

Québec 